



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

RAPPORT ANNUEL

2022 Une année au service
des territoires du Rhône



SOMMAIRE

Édito	p. 3
Domaines	p. 4
Le Comité de direction	p. 5
La DDT vue de l'intérieur	p. 6
Chiffres clés	p. 8
Faits marquants	p. 10
PARTIE 1	p. 12
Connaître les territoires, anticiper leurs évolutions	
PARTIE 2	p. 16
Accompagner nos bénéficiaires et nos partenaires	
PARTIE 3	p. 20
Anticiper les crises, gérer les événements exceptionnels	

ÉDITO

Au cours de l'année 2022, le Rhône a été durement éprouvé par la sécheresse. Cette situation exceptionnelle a mis en évidence la nécessité d'anticiper les effets du changement climatique, de favoriser la résilience des territoires et des filières agricoles face à ce genre d'aléas et de se préparer à la gestion de crise.

Fortement mobilisés par cette conjoncture inédite, les agents de la direction départementale des territoires du Rhône ont souhaité illustrer à travers ce rapport d'activités leur travail quotidien en faveur :

- de la connaissance des évolutions territoriales dans les domaines des mobilités résidentielles et pendulaires, notamment à l'échelle de l'aire d'attractivité de la ville de Lyon, du logement, de l'aménagement et de la sécurité routière,
- de l'accompagnement des projets des collectivités locales en matière de renouvellement urbain, de recyclage de friches, de rénovation du parc privé et des copropriétés dégradés,
- du développement des énergies renouvelables et de l'anticipation de crises grâce à la mise en œuvre de plans de prévention des risques, la refonte de l'organisation en matière de sécheresse ou l'organisation de grands événements telle la convention régionale des gens du voyage.

Ces missions nécessitent une réactivité accrue, le déploiement d'une nouvelle force d'ingénierie-conseil et l'approfondissement ou l'acquisition de nouvelles compétences. Afin de répondre à ces enjeux, la direction départementale des territoires s'est engagée dans une réflexion pour faire évoluer son organisation et renforcer ses services métiers, tout en conservant ses implantations territoriales et ses relations de proximité avec les élus et leurs services.

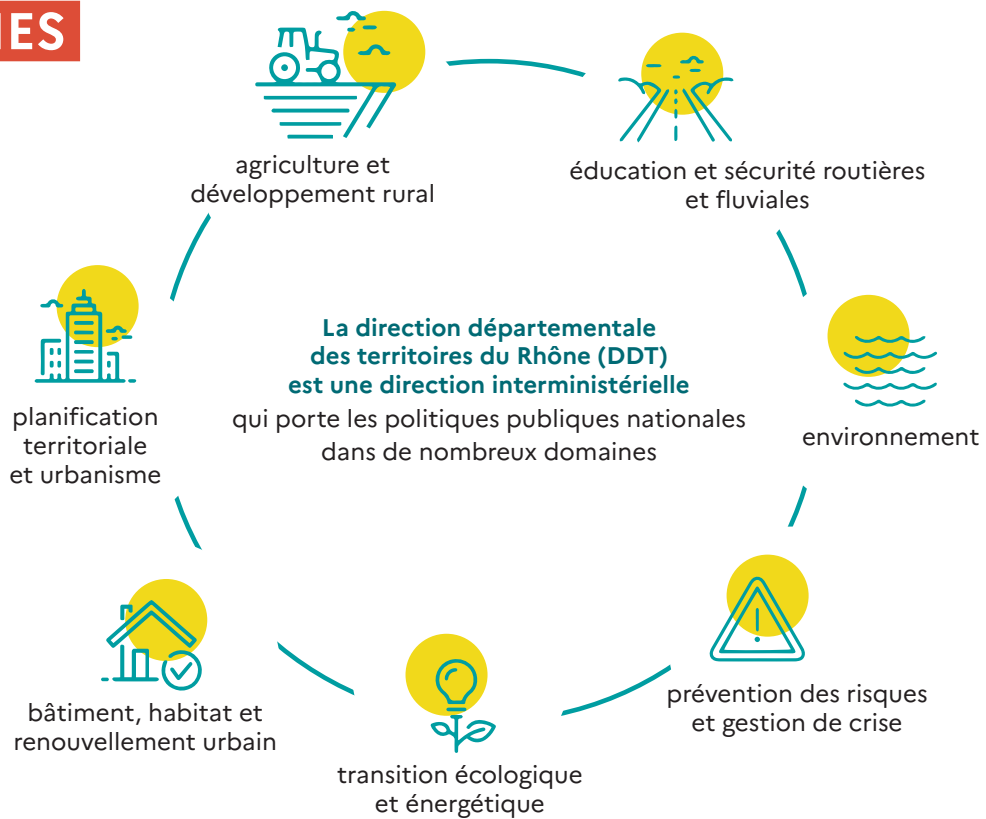
Ce rapport d'activités retrace ainsi l'investissement d'une communauté de travail forte de 245 agents en termes de conseil, d'instruction, de financement, de planification et d'études.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Jacques Banderier,

Directeur de la direction départementale des territoires du Rhône

DOMAINES



LA DDT DU RHÔNE

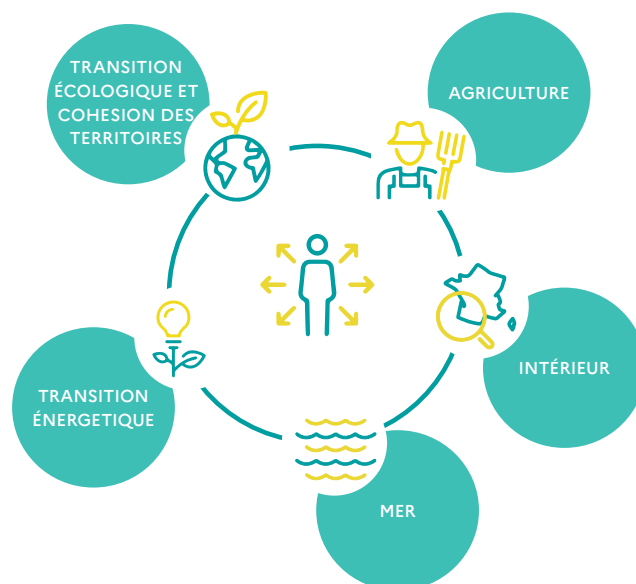
FINANCE **PILOTE** **ACCOMPAGNE**

la mise en œuvre de ces politiques en direction des :



- collectivités territoriales
- acteurs économiques
- acteurs institutionnels
- habitants

NOS MINISTÈRES DE RATTACHEMENT



LE COMITÉ DE DIRECTION



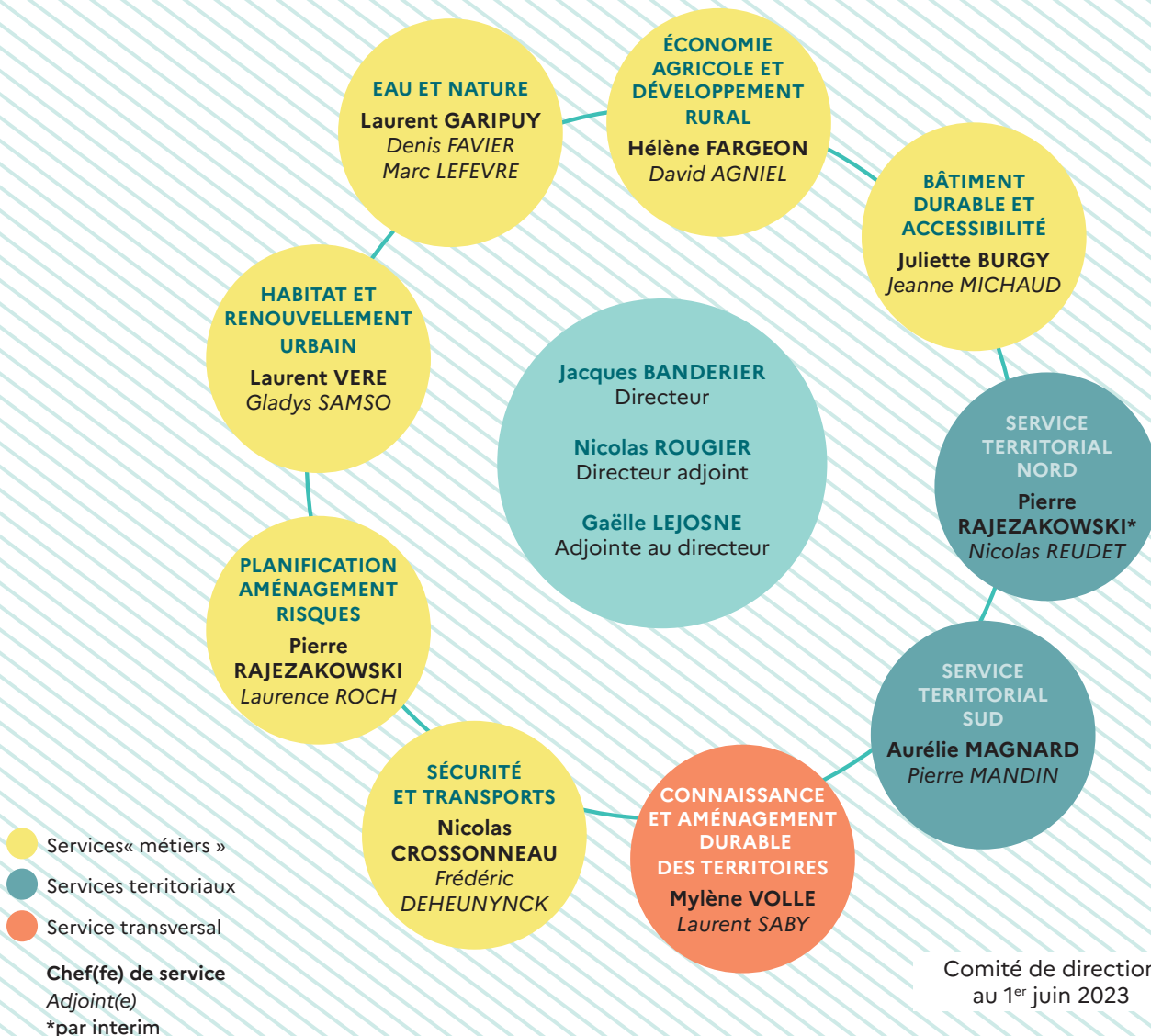
Jacques Banderier



Nicolas Rougier



Gaëlle Lejosne



Nos pratiques se transforment...

Développement d'une expertise juridique interne



L'unité des affaires juridiques, en charge du contentieux de l'urbanisme, a développé son expertise en soutien à l'ensemble des services, afin de répondre aux demandes d'appui juridique, conseil, interprétation de textes et sécurisation des actes. En 2022, une quarantaine de notes et expertises ont été produites.

Accompagnement des acteurs de 25 départements sur le commerce fluvial

En binôme avec le bureau des services du ministère en charge des transports, l'unité permis et titre de navigation a organisé un webinaire sur les qualifications des équipages et la conduite des bateaux de commerce pour 80 acteurs du monde fluvial (bateliers, associations, syndicats...).

Cette réunion a permis de les sensibiliser sur l'importance de la formation professionnelle pour diminuer l'accidentologie fluviale sur l'axe Rhône / Saône et d'apporter de la pédagogie pour les mises en conformité avec la nouvelle réglementation.



Des examens théoriques organisés en prison

Les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière ont organisé cette année au sein de la prison de Villefranche deux séances d'examens théoriques du code de la route au profit de détenus, par le biais de l'association « innovation et développement ».

... Et se numérisent



Une montée en compétence sur la « datavisualisation »

L'évolution des outils de traitement et de visualisation des données, comme le logiciel « R », a permis au service en charge de la connaissance d'améliorer son accompagnement des services métiers, avec la production de documents et de tableaux de bords interactifs.

Ainsi, des fiches interactives ont été produites à destination des agents en charge de l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de documents d'urbanisme. Ces fiches précisent la surface potentielle de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers déjà existante dans ces documents. Un outil précieux à l'heure où les collectivités doivent mieux prendre en compte les conséquences environnementales lors de la construction et de l'aménagement des sols, dans le cadre de l'objectif de « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050.

Mise en place d'un guichet unique numérique pour la police de l'eau

Dans le cadre de la poursuite de la dématérialisation de l'instruction des dossiers police de l'eau, l'outil « Guichet unique numérique de l'environnement » a été mis en place en 2021 pour les autorisations environnementales.

Depuis le 25 juillet 2022, les dossiers de déclaration police de l'eau peuvent y être déposés avant d'être instruits. Cet outil permet des échanges rapides et systématisés entre l'utilisateur et le service instructeur.

Notre cadre de travail évolue

Déploiement de la nouvelle charte graphique de la DDT

La nouvelle charte graphique s'est déployée dans les services avec un guide d'utilisation proposé aux agents. Elle a également été déclinée sous la forme d'une nouvelle signalétique mise en place dans les différents bâtiments. La communication de la DDT a ainsi gagné en cohérence.

6 agents rejoignent le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le cadre de la décentralisation, les régions se sont vu attribuer la gestion des fonds européens liés au développement rural dès 2014. L'instruction des dossiers avait cependant été maintenue en DDT jusqu'en 2022. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les régions assurent elles-mêmes cette mission. Ainsi, 3 agents et 3 contractuels du service économie agricole et développement rural ont rejoint les équipes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce transfert a demandé un accompagnement important des agents pour répondre à leurs questions et organiser au mieux leur départ.



De nouveaux représentants pour le personnel

Les élections professionnelles ont été organisées au mois de décembre 2022. Aux termes de plusieurs scrutins, pour certains dématérialisés, l'ensemble des instances nationales et locales a été renouvelé.

Au niveau local, les six titulaires du nouveau comité social d'administration, qui remplace les comité technique et comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail, ont été élus à l'issue d'un scrutin à l'urne et dont le taux de participation s'est établi à 62%.

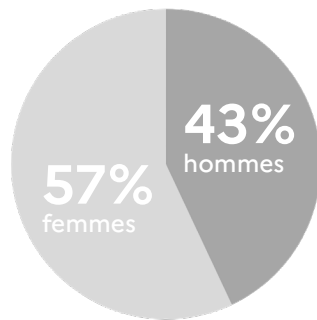
Deux organisations syndicales se partagent les sièges : l'UFSE-CGT et l'UNSA fonction publique.



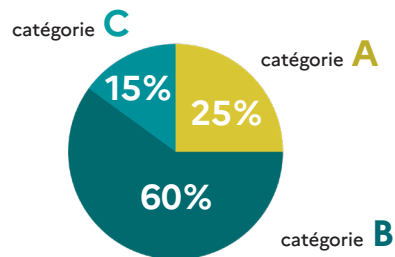
Les travaux de la nouvelle cité administrative pour les services de l'Etat, pilotés par la DDT.

CHIFFRES CLÉS DE 2022

245 agents



1 M€ de fonctionnement



(au 31 décembre 2022)

INSTRUIRE ET CONTRÔLER



54 CONTRÔLES DE BATEAUX-ÉCOLES

110

AVIS RENDUS PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS



176 AVIS AU PROCUREUR EN CONTENTIEUX PÉNAL DE L'URBANISME



727 DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME INSTRUITES



145 ÉTUDES DE DOSSIERS POUR LE FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION DE BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS



50 000 PERMIS DE CONDUIRE



1708 DOSSIERS ACCESSIBILITÉ HANDICAP INSTRUITES



221 EXPLOITATIONS AGRICOLES CONTRÔLÉES



222 CONTRÔLES SÉCHERESSE

ET **148** VISITES DE RÉCEPTION DE TRAVAUX SUR DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

73 DOTATIONS AUX JEUNES AGRICULTEURS POUR UN MONTANT DE 2,9 M€

FINANCER



17 M€

D'AIDES
DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT
ATTRIBUÉES POUR LA RÉNOVATION

DE **5 751** LOGEMENTS



12 M€

DE SUBVENTIONS DU
FONDS NATIONAL DES
AIDES À LA PIERRE
ENGAGÉES POUR
LA PRODUCTION DE

4 688

LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX



3 M€

D'AIDES VERSÉES À 1 000
AGRICULTEURS POUR ACHETER DU
FOURRAGE SUITE À LA SÉCHERESSE



1 M€

D'AIDES VERSÉES À 555 ÉLEVEURS
POUR FAIRE FACE À LA FLAMBÉE
DU PRIX DES ALIMENTS POUR LES
ANIMAUX

0,3 M€

POUR LES DOCUMENTS
D'URBANISME

53,9 M€

DE TAXES LIQUIDÉES
EN FISCALITÉ DE
L'URBANISME



112 M€

DE CRÉDITS
DE L'AGENCE
NATIONALE POUR
LA RÉNOVATION
URBAINE ENGAGÉS
POUR UN OBJECTIF
INITIAL DE 98 M€



1,8 M€

ENGAGÉS POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DES 7 PROGRAMMES
D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES
INONDATIONS



44 M€

D'AIDES DIRECTES VERSÉES
À 2 200 EXPLOITANTS AGRICOLES



50,1 M€

PAYÉS POUR LES ÉTUDES ET
TRAVAUX DE CONSTRUCTION
OU GROS ENTRETIEN SUR
DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

FAITS MARQUANTS

1^{ER} JANVIER

Les places aux examens du permis de conduire auto et moto sont ouvertes, dans le Rhône, par le biais de l'outil « rendez-vous permis ». Cela a nécessité une forte mobilisation de la DDT du Rhône pour informer et accompagner les auto-écoles.

12 JANVIER

Un comité de pilotage valide la stratégie pour les aires protégées dans le Rhône. Cette stratégie a pour but de réduire l'érosion de la biodiversité.

3 MARS

La première phase de construction du futur centre administratif d'État commence dans le quartier Part Dieu. Les travaux de ce centre administratif, destiné à accueillir les services de l'État, sont supervisés par la DDT du Rhône, qui agit en tant que maître d'ouvrage délégué pour le Préfet.

16 MARS

L'État transmet son avis sur le règlement local de publicité de la Métropole de Lyon.

20 AVRIL

La Préfète et les parquets de Lyon et de Villefranche signent les protocoles encadrant l'action des services de l'État suite à un contrôle non conforme ou une atteinte à l'environnement.

La DDT du Rhône, en tant que pilote de la Mission inter-services de l'eau et de la nature, élabore ces protocoles.

25 AVRIL

Les travaux de réhabilitation et d'amélioration de la performance énergétique commencent au 245 rue Garibaldi à Lyon. Cette opération, d'un coût de 4,3 millions d'euros, est inscrite au plan de relance.



29 AVRIL

Les premières mesures de restriction de l'usage de l'eau sont mises en place en raison de la sécheresse.

23 JUIN

Un webinaire sur la thématique « Climat, résilience et artificialisation des sols » est organisé par la direction départementale des territoires en présence du Préfet Pascal MAILHOS. Près de 80 participants se sont connectés.

[> Regarder le webinaire ou accéder au diaporama](#)



3 JUILLET

Le comité de pilotage du Plan de prévention des risques technologiques « Vallée de la Chimie » se tient en présence de la Préfète Vanina NICOLI.



09 AOÛT

L'épisode de sécheresse atteint le niveau « crise », le plus haut niveau existant.

1^{ER} SEPTEMBRE

La liquidation des taxes d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive est transférée à la Direction générale des finances publiques.

19 SEPTEMBRE

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine examine en comité national d'engagement les projets portant sur les quartiers de Saint-Jean (Villeurbanne), Parilly (Bron) et des Minguettes (Vénissieux).

La DDT du Rhône accompagne les porteurs de projets (Métropole de Lyon et communes) qui visent à obtenir les subventions et prêts nécessaires.

20 SEPTEMBRE

La 4^{ème} journée thématique du « réseau paysage et cadre de vie 69 » rassemble plus de 80 acteurs (élus et professionnels de l'aménagement) pour échanger sur la gestion intégrée de l'eau dans les territoires en transition.



29 SEPTEMBRE

L'épisode de sécheresse quitte le niveau de « crise ». La mise en application de ce niveau durant près de deux mois est inédite sur le territoire du Rhône.

13 OCTOBRE

Une Journée « itinéraire » Eau Air Sol est organisée pour les élus du Rhône. Les 70 participants découvrent plusieurs initiatives, entre Lyon et Villefranche-sur-Saône, notamment : l'élaboration d'un plan local d'urbanisme sobre en consommation foncière dans la commune de Civrieux d'Azergues, l'aménagement d'un cours d'eau à Ambérieux, une plateforme de compostage à Pommiers et l'écoquartier Monplaisir à Villefranche-sur-Saône.



2 NOVEMBRE

L'État informe le président de Sytral Mobilités des enjeux et des projets qu'il porte, afin de guider l'élaboration du plan de mobilité de cette nouvelle structure.



30 NOVEMBRE

Les mesures de restriction d'usage de l'eau en raison de la sécheresse prennent fin.

6 DÉCEMBRE

Le 2^{ème} volet de l'étude menée en partenariat avec l'INSEE et dédié aux zones de concentration d'emplois est publié. Il permet de mieux qualifier le territoire d'influence de la Métropole de Lyon.

8 DÉCEMBRE

Le comité départemental et métropolitain de la transition énergétique se réunit. Il est organisé par la DDT du Rhône en partenariat avec le Conseil régional. Il décline les objectifs régionaux de réduction des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables, dégage des enjeux partagés et fait le point sur les besoins d'accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre de leurs projets.

12 DÉCEMBRE

Le comité local de cohésion territoriale du Rhône se tient pour la deuxième année consécutive afin de faire le point sur l'appui en ingénierie dont peuvent bénéficier les collectivités dans le cadre de l'Agence nationale de cohésion des territoires.

16 DÉCEMBRE

Le comité air, créé en 2021, se réunit en présence de nombreux partenaires. Des bilans annuels de la qualité de l'air et des actions entreprises en faveur de son amélioration sont présentés.

A la suite de l'incendie meurtrier survenu dans une copropriété à Vaulx-en-Verin, 600 000 € sont débloqués par l'Agence nationale de l'habitat, à la demande de la DDT, pour financer des travaux de sécurisation d'urgence et du gardiennage.

Se fondant sur le projet de territoire, une convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine sur le quartier des Vernes à Givors est signée par l'ensemble des partenaires.

PARTIE 1

CONNAÎTRE LES TERRITOIRES ANTICIPER LEURS ÉVOLUTIONS

Face aux nombreux défis et mutations de notre environnement, la direction départementale des territoires du Rhône déploie des études, anime des instances de gouvernance et pilote des feuilles de route, alliant stratégie et opérationnalité.

Cette connaissance fine du territoire et l'analyse prospective qui en découle permettent de guider et d'ajuster les politiques publiques au plus près des enjeux de terrain, d'aujourd'hui et de demain.

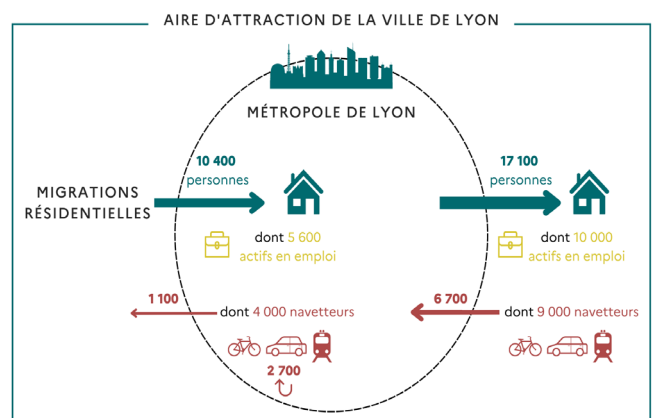


ÉTUDIER

Lyon interagit fortement avec ses territoires voisins

Le service connaissance de la DDT du Rhône, en partenariat avec l'INSEE, a poursuivi son travail d'identification des interactions de la Métropole de Lyon avec les territoires appartenant à l'aire d'attraction de la ville de Lyon (périmètre INSEE définissant l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes). Ce travail, abordé cette année sous l'angle de l'emploi, a permis d'identifier que 70% des salariés sont concentrés dans 39 pôles d'emplois qui représentent 10% du territoire de l'aire d'attraction de la ville de Lyon.

En parallèle, la DDT du Rhône a lancé un programme d'études exploratoires sur ce périmètre de l'aire d'attraction de la ville de Lyon avec l'agence d'urbanisme de Lyon. Le fruit de ces collaborations permettra d'identifier les phénomènes structurants à l'échelle de ce territoire pour nous aider à mieux mener nos politiques publiques.



Lecture : entre 2016 et 2017, 17 100 personnes ont quitté la Métropole de Lyon pour s'installer dans l'AAV de Lyon. Parmi ces personnes, 10 000 sont des actifs en emploi dont 9 000 navetteurs. Parmi ces navetteurs, 6 700 retournent dans la Métropole de Lyon pour travailler.

Source : Insee, Recensement de la population 2017.

PILOTER

Une feuille de route stratégique pour la Mission inter-services de l'eau et la nature

Face au défi de la dégradation des milieux naturels, la DDT du Rhône a piloté la déclinaison de plus de 500 actions visant à améliorer la qualité des masses d'eau de surfaces et souterraines, à travers l'élaboration du Programme d'actions opérationnel territorialisé.

Ce programme servira de feuille de route jusqu'en 2027 pour l'État et ses opérateurs regroupés au sein de la Mission inter-services de l'eau et de la nature.

ANALYSER ET EXPÉRIMENTER

DES ACTIONS POUR RÉDUIRE L'ACCIDENTOLOGIE

L'observatoire départemental de la sécurité routière produit des analyses sur l'accidentologie routière qui touche notre territoire. Quatre focus ont été produits en 2022 sur les poids-lourds, les vélos et trottinettes, les jeunes et les seniors.

> Retrouvez-les en scannant le QR code.



Les analyses produites sont des aides à la décision notamment pour les actions de prévention, de sensibilisation ou de contrôles, car elles permettent d'identifier les phénomènes en cours pour nous aider à mieux mener nos politiques publiques.

La sécurisation de la Métropole par l'implantation de nouveaux radars urbains.

La DDT du Rhône a transmis aux services de la sécurité routière, en lien avec la Métropole, une liste d'une centaine de sites susceptibles d'être sécurisés au regard de l'accidentologie.

De nouveaux équipements seront déployés sur certains de ces sites après les phases d'expérimentations préalables afin de s'assurer du bon fonctionnement des technologies.

66% de baisse moyenne des accidents mortels à proximité des radars depuis leur installation en 2003. Cela est dû à la considérable réduction de la vitesse moyenne des conducteurs.

OBSERVER

PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENCADREMENT DES LOYERS

Le dispositif expérimental d'encadrement des loyers du parc privé est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2021 sur les communes de Lyon et de Villeurbanne, territoires caractérisés par une forte tension locative et par des niveaux de loyers plus élevés que dans le reste de la métropole de Lyon.

En 2022, la DDT du Rhône a accompagné la Métropole de Lyon pour la mise ne place concrète du dispositif. En particulier, les zones d'application ont été optimisées et les périodes de construction ont été mises en cohérence avec celles de l'observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise.

Elle a instruit, pour le compte du Préfet, une première demande d'amende administrative formulée par un locataire à l'encontre d'un bailleur ne respectant pas la réglementation. Cette procédure a permis la régularisation amiable du bail ainsi que le remboursement du trop-perçu au locataire. Enfin, la DDT du Rhône a porté la rédaction des mémoires en défense en réponse aux recours portés contre l'arrêté préfectoral d'encadrement des loyers.



PLANIFIER

Actualiser les enjeux de l'État sur la Plaine Saint-Exupéry

La stratégie de l'État sur ce territoire de 24 communes rhodaniennes et iséroises, centré sur l'aéroport et la gare du même nom, a été revue avec l'assistance du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Les modalités du travail partenarial avec les collectivités et les acteurs du territoire doivent être renouvelées pour permettre de poursuivre et mettre en œuvre les réflexions sur l'aménagement du secteur. La stratégie de développement de zones d'activités devra être revue pour tenir compte des objectifs de réduction d'artificialisation des sols fixés par la loi «Climat et résilience» et pour préserver les ressources en eaux potables. Les capacités de développement de l'aéroport, des axes ferroviaires et de l'intermodalité rail-route seront préservées en tant que projets d'intérêt général.

ACCOMPAGNER

L'OUTIL « ATELIER DES TERRITOIRES » MOBILISÉ À DEUX REPRISES

La DDT du Rhône a accompagné la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle, en mobilisant l'outil « Atelier des territoires », afin de porter une vision d'avenir aux problématiques de mobilité dans la vallée de la Brévenne (dont un projet de déviation de la commune de l'Arbresle). Des réflexions ont été conduites lors de quatre ateliers de travail associant de nombreux partenaires dont le Conseil départemental du Rhône. Une feuille de route et dix fiches actions ont été élaborées pour alimenter le projet de territoire à moyen et long termes.

Un accompagnement plus léger a été aussi proposé à la Communauté de communes du Pays mornantais par le biais d'un « atelier flash » pour actualiser le contrat de relance et de transition énergétique.

> Pour en savoir plus sur l'outil «Atelier des territoires», scannez le QR code.



PARTIE 2

ACCOMPAGNER NOS BÉNÉFICIAIRES ET NOS PARTENAIRES

Afin de garantir la déclinaison des dispositifs et politiques de l'État sur les territoires, la direction départementale des territoires du Rhône accompagne les acteurs de terrain pour qu'ils s'approprient et mobilisent les bons leviers.

Que ce soit sur des sujets d'accessibilité, de revitalisation des petites villes, de re-mobilisation de fonciers vacants, de friches, ou encore la rénovation et la construction de logements, la direction départementale des territoires du Rhône est au service des territoires et de la qualité de vie des habitants.

ACCOMPAGNER

Relance des porteurs d'agendas d'accessibilité programmée

La DDT du Rhône a organisé courant 2022 une relance des gestionnaires de patrimoine engagés dans une démarche d'agenda d'accessibilité programmée.

Il s'agit d'un dossier par lequel les gestionnaires d'établissements recevant du public se sont engagés à réaliser, dans un délai déterminé, les actions nécessaires à la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap de leurs établissements. 2 916 demandes ont été analysées, entre 2015 et 2019, parmi lesquelles 2 322 ont été approuvées dans le Rhône. Parmi celles-ci, seules 113 n'ont pas dépassé la date de fin de leur engagement initial.

Il appartient à la DDT du Rhône de suivre et vérifier que les engagements sont respectés et d'identifier les gestionnaires ne respectant pas les obligations.



ACCOMPAGNER

UN DIAGNOSTIC POUR LE NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE LA RENOVATION DE L'HABITAT : FRANCE RENOV'

En juin 2022, la DDT du Rhône a coconstruit, avec les acteurs locaux de la rénovation énergétique, un diagnostic du service public de la rénovation de l'habitat. Il s'agissait en particulier de décrire l'organisation en place localement, de mettre en lumière les points positifs et négatifs, et de formuler des propositions d'organisation future. Ce diagnostic s'inscrivait dans une démarche nationale lancée par l'Agence nationale de l'habitat. Il avait pour objectif de poser des bases solides pour le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, France Rénov', qui succède au réseau FAIRE (faciliter, accompagner et informer sur la rénovation énergétique).

FINANCER

3^{ème} édition du recyclage foncier des friches

Compte-tenu du succès rencontré par les deux premières éditions des appels à projets conduits en 2021, le gouvernement a décidé de déployer 100 millions d'euros supplémentaires du plan de relance à destination du fonds friches pour 2022.

La DDT du Rhône a accompagné les porteurs de projets éligibles dans la rédaction de leur candidature, a instruit les dossiers et a porté une priorisation auprès des services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Ces projets contribuent à la relance du logement et de l'économie, tout en limitant l'artificialisation des sols. Au final, deux candidatures rhodaniennes ont été lauréates, à hauteur de 500 000 euros.



CONSEILLER

UNE MOBILISATION IMPORTANTE DE LA DDT DU RHÔNE DANS LE CADRE DE L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

La DDT du Rhône est chargée de mettre en place l'organisation locale de l'Agence nationale de la cohésion des territoires auprès de la Préfète de département, déléguée territoriale.

>> Programme Petites villes de demain

La DDT a créé et animé un réseau des chefs de projets installés dans chacune des collectivités lauréates de ce programme dans le Rhône. Il a permis le partage d'informations et de bonnes pratiques.

L'année 2022 a été consacrée à la préparation du cadre opérationnel, comprenant un diagnostic des enjeux, un scénario et un plan d'actions à mettre en œuvre pour revitaliser les centres-villes et la détermination des périmètres d'intervention en matière d'habitat et de commerce.

Les conventions cadres pour les premières communes lauréates du programme seront signées en 2023.

>> Poursuite du programme Action coeur de ville

Au cours de l'année 2022, la commune de Tarare, seule collectivité lauréate dans le Rhône, a poursuivi la phase opérationnelle de son programme et plan d'actions. Depuis 2018, plus de 10 millions crédits ont été engagés avec un accompagnement important des partenaires.

>> Deux accompagnements dits « sur mesure » de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Sur la commune d'Alix, sous le pilotage de la DDT du Rhône et du sous-préfet de Villefranche, une étude programmatique a été réalisée par le bureau d'études Egis concernant la reconversion d'une friche hospitalière de 3 hectares.

À Colombier-Saugnieu, le travail de définition des objectifs d'un Agenda 2030 a été engagé avec le bureau d'études Setec.



PILOTER

Reconversion du foncier public pour du logement

La direction de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage et la direction de l'immobilier de l'État ont annoncé le lancement du premier appel à manifestation d'intérêt pour la mobilisation du foncier public aux fins de logement en 2022.

En sa qualité de pilote régional de cette mission, la DDT du Rhône a coordonné les services départementaux pour pouvoir proposer sept fonciers à l'échelle régionale, publier les cahiers des charges correspondants, recueillir les candidatures et sélectionner les lauréats. Cela se concrétisera par la réalisation de 82 logements sociaux en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 8 seront situés à Villefranche-sur-Saône en reconstitution de l'offre locative du quartier de Belleruche.

IMPULSER

DIX CONTRATS DE RELANCE SIGNÉS

Dix contrats de relance du logement couvrant 63 communes volontaires ont été signés en 2022. Les contrats de relance du logement sont des dispositifs de contractualisation entre l'État, l'intercommunalité et les communes volontaires situées dans les zones de tension du marché immobilier local. Ces contrats ont pour objectif de soutenir et relancer la production de logements neufs en ciblant les aides sur les territoires les plus tendus et les projets économes en foncier. Sur un objectif cumulé de délivrance d'autorisations d'urbanisme de 7 305 logements, 8 994 logements ont bénéficié d'une autorisation d'urbanisme dont 4 934 logements ouvrant droit à l'aide pour un montant cumulé de 5,3 M€.

FINANCER

Record pour la rénovation des copropriétés



En 2022, 10,2 M€ de subventions ont été attribués aux copropriétés par la DDT du Rhône, en mobilisant l'Agence nationale de l'habitat, pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat. 2 060 logements ont été concernés majoritairement situés sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Ce résultat a pu être atteint grâce à une excellente dynamique sur la rénovation énergétique, avec le financement de 2 004 logements par le dispositif Ma Prime Renov' Copropriétés. 56 logements en copropriétés dégradées ont également bénéficié d'aides aux travaux dans le cadre de plans de sauvegarde, dont 32 logements pour des travaux de sécurisation d'urgence suite à l'incendie survenu dans la copropriété «le Rhône» à Vaulx-en-Velin le 16 décembre 2022.

ACCOMPAGNER

5 communes en déficit de logement social

La loi solidarité et renouvellement urbain impose à certaines communes ou intercommunalités de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux afin de recréer un équilibre social dans chaque territoire.

5 communes, en déficit de logement social et carencées du fait de ne pas avoir atteint les objectifs fixés au titre du bilan 2017-2019 de la loi SRU, ont été accompagnées par la DDT du Rhône dans le cadre d'un contrat de mixité sociale. Ce dispositif contractuel permet d'initier une dynamique partenariale afin d'identifier l'ensemble des leviers mobilisables et de suivre la programmation de logements sociaux pour augmenter leur proportion dans le parc résidentiel.

PARTIE 3

ANTICIPER LES CRISES, GÉRER LES ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Animer et mettre en œuvre des politiques favorables à la résilience des territoires est une des ambitions portées par la direction départementale des territoires du Rhône.

Elle doit au quotidien anticiper et gérer des crises mais également accompagner le territoire pour le rendre plus résilient, notamment dans un contexte de changement climatique.

ANTICIPER

Avancement du plan de prévention des risques technologiques dans la « Vallée de la chimie »

Le plan de prévention des risques technologiques se caractérise par son ampleur dans un site urbanisé, avec 10 sites SEVESO2 sur 10 communes au sud de Lyon. Le plan comprend des prescriptions importantes pour limiter la vulnérabilité et protéger des vies humaines en cas d'accident.

La DDT du Rhône a organisé, le 26 octobre 2022, une réunion partenariale sur sa mise en œuvre. 25% des 5 600 logements de propriétaires privés sont déjà sécurisés via le dispositif SECURENO'V. Les terrains les plus exposés font l'objet d'acquisition par la Métropole de Lyon à travers le dispositif de mesures foncières.



ACCOMPAGNER

Amplification de la zone à faibles émissions mobilité pour améliorer la qualité de l'air

Les services de la DDT du Rhône, en lien avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, ont accompagné la Métropole de Lyon pour la seconde phase d'amplification de la zone à faibles émissions. L'impact de ce projet notamment sur l'amélioration de la qualité de l'air, son acceptabilité sociale et économique et les offres de report modal connues et à déployer ont fait l'objet de nombreux échanges.

MOBILISER

Organisation de la première convention régionale des gens du voyage

En lien avec le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon, co-pilotes du schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage, la DDT du Rhône a identifié un terrain appartenant à l'État à Dardilly permettant d'accueillir 500 caravanes. Il a été aménagé afin de concilier l'évènement avec la préservation de l'environnement.

Les services de la préfecture, de la gendarmerie, et le service départemental-métropolitain d'incendie de secours ont été sensibilisés en amont et mobilisés tout au long de l'évènement pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions. La présence quotidienne d'un médiateur faisant le lien entre les gens du voyage et l'État pendant l'évènement a également contribué à son bon déroulé.

Après le rassemblement, le terrain a été remis en état pour lui rendre sa vocation agricole initiale.

ACCOMPAGNER



DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR LE RHÔNE

La DDT du Rhône accompagne et facilite l'émergence de nouveaux projets d'énergies renouvelables sur le territoire, de la phase amont à l'instruction.

À horizon 2030, une multiplication par 10 de la production photovoltaïque (toitures, ombrières et sol) sera nécessaire pour atteindre les objectifs assignés au Rhône, dans le cadre de la programmation régionale.

>> **Les projets photovoltaïques au sol ont connu une augmentation très significative en 2022.** La DDT du Rhône a notamment accompagné le déploiement d'un projet d'envergure sur 16 hectares, sur l'ancienne carrière des « Ayats » à Millery. Ce site, non renaturé et bien adapté à ce type d'installations au sol, permettra une bonne intégration paysagère du projet, dont la construction pourrait débuter en 2024 (puissance environ 10 MWC).

>> **Un nouveau méthaniseur est installé à Charentay, situé sur la zone d'activité Lybertec.** Il est porté par le centre intercommunal de traitement des eaux « Citeau » et Agriopale, société de production de biogaz. La DDT du Rhône a coordonné les échanges entre les différents services de l'État en charge de l'instruction d'un dossier de méthanisation.

Le méthaniseur permettra de produire du bio-gaz en valorisant à la fois des déchets agricoles et des boues de stations d'épuration. Il sera opérationnel en 2023.

>> **Organisation du comité départemental et métropolitain de la transition énergétique.** La DDT du Rhône a organisé le 8 décembre 2022, le comité départemental et métropolitain de la transition énergétique, en partenariat avec le Conseil régional.

Il a permis de donner une vision prospective des secteurs à privilégier en termes de maîtrise de la consommation d'énergie (secteurs résidentiels et transports) et de développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et méthanisation entre autres). Le panorama des chiffres-clés de l'énergie 2020 a également été présenté. À l'issue de la réunion, les collectivités ont identifié les aides qui peuvent leur être apportées (aide financière, ingénierie, expertise technique). Les sujets qui méritent d'être approfondis lors des prochaines réunions ont également été ciblés (agrivoltaïsme, rénovation énergétique des copropriétés...).



Des mesures de restriction et d'interdiction des usages de l'eau ont impacté pendant près de 7 mois les citoyens et les acteurs économiques du fait d'une sécheresse exceptionnelle

GÉRER

Le dispositif des calamités agricoles activé pour la 6^{ème} fois en huit ans

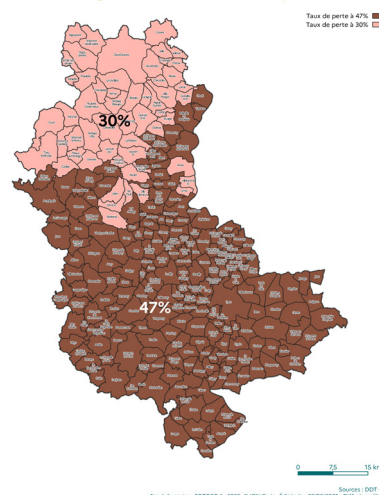
Le manque d'eau du printemps à la fin de l'été et les fortes chaleurs ont fortement pénalisé la production fourragère mettant en difficulté les éleveurs du département. Le dispositif des calamités agricoles a permis un accompagnement financier à hauteur de 3 M€ pour 1 000 exploitations.

Au-delà du manque de fourrages, de nombreuses sources se sont tarées obligeant les éleveurs à recourir au réseau eau potable pour abreuver leur troupeau. Des productions habituellement épargnées comme les vergers « traditionnels » de cerisiers ou les pépinières de sapins de Noël ont aussi été impactées.

La question de la gestion de l'eau entre tous les utilisateurs se pose. Au niveau agricole, la DDT du Rhône anime le comité technique départemental de l'eau afin de conduire une réflexion prospective avec les acteurs concernés.

Sécheresse sur fourrage 2022

Zonage de reconnaissance et taux de perte



Lecture : En 2022, les agriculteurs du sud du département ont fait face à une baisse de rendement de leurs prairies de 47%. Les exploitants ont dû compléter leur approvisionnements en fourrage par d'autres moyens.

ADAPTER

La gestion de la sécheresse dans le Rhône : nouvelle organisation et nouvel outil de communication

En 2022, la DDT du Rhône a piloté l'élaboration et la publication des trois arrêtés cadres pour le département selon un zonage de masses d'eau. Ces arrêtés précisent les usages autorisés ou non de l'eau en fonction du niveau de gravité en cours.

La mise en application et jusqu'à un niveau de crise maintenu pendant 2 mois a été inédite. Pendant cette période, l'activité de la DDT du Rhône s'est focalisée principalement sur les demandes d'adaptations pour le maraîchage, les terrains de sport, et la gestion des stations de lavage de véhicules. Près de 60 contrôles ont été réalisés par la DDT du Rhône sur les 280 effectués par les services et opérateurs de l'État.

Une carte interactive a été élaborée par la DDT du Rhône pour informer en temps réel des mesures de restriction qui s'appliquent sur un territoire en fonction d'un usage.

> Retrouvez-la en scannant le QR code





**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

www.rhone.gouv.fr

Rubrique Services de l'État /
Présentation des services /
Les directions départementales
interministérielles